

Les sansouïres

Les sansouïres sont couvertes d'une végétation basse qui se développe sur des sols limoneux, salés et périodiquement submergés. Couvertes d'eau en hiver et asséchées en été, elles constituent la première végétation qui ceinture les lagunes saumâtres. Elles sont traditionnellement utilisées pour le pâturage des chevaux ou des taureaux et contribuent aux paysages identitaires de la Camargue et des lagunes languedociennes.



Des milieux diversifiés

Zone d'équilibre instable entre les terrains salés et doux, la sansouïre est un habitat très particulier. En fonction du sel et du niveau d'eau, la flore peut varier sensiblement et avec elle, les centaines d'espèces de crustacés et d'insectes qui y vivent, ainsi que les oiseaux et les petits mammifères qui les consomment.

Terre d'accueil des oiseaux

Les sansouïres évoluent au fil des saisons et accueillent une faune adaptée à ces changements.

Lorsqu'elles sont inondées en hiver, des canards viennent y dormir (Sarcelle d'hiver, Canard colvert, Canard souchet...). Quand le niveau de l'eau baisse, la sansouïre prend sa forme de vasière et accueille des oiseaux limicoles (aigrettes, avocettes, Barges à queue noire...). D'avril à septembre, les passereaux viennent y nicher (Fauvette à lunette, Bergeronnette printanière...).

Des plantes qui aiment le sel

Les sansouïres sont dominées par les salicornes (ou enganès), la soude, les saladelles et l'obione.



Salicorne glauque

Il existe plusieurs espèces de salicorne, dont les exigences en eau et en sel sont différentes.



Soude

Elle était utilisée autrefois dans la fabrication du savon.



Saladelle ou Lavande de mer



Obione

Des milieux fragiles

Les sansouïres, qui couvrent une surface très réduite dans leur aire de distribution, sont en régression depuis ces vingt dernières années. Les principales causes sont :

- l'expansion urbaine et le développement des voies de circulation ;
- la modification du fonctionnement hydrologique ;
- la circulation des véhicules à moteur ;
- la conversion en rizières, le retournement et les sursemis ;
- l'eutrophisation (augmentation du taux de nutriments comme l'azote) et la pollution par les rejets des eaux domestiques et agricoles ;
- le creusement de mares ou de plans d'eau, les submersions artificielles dues aux aménagements hydrauliques ;
- les pressions de pâturage excessives.

Les mesures de protection

Il est préférable d'intervenir le moins possible dans les sansouïres et notamment de :

- préserver le fonctionnement hydraulique naturel, basé sur des inondations hivernales par de l'eau salée ou saumâtre et sur un assèchement estival ;
- éviter la submersion avec de l'eau douce pour maintenir un taux de salinité relativement élevé ;
- éviter le creusement de mares et de fossés ;
- interdire tout remblaiement et tout dépôt de gravats et autres déchets ;
- limiter les apports solides et les pollutions organiques provenant du bassin versant ;
- maîtriser la fréquentation : éviter le piétinement excessif par des promeneurs ou les chevaux, faire appliquer la loi du 3 janvier 1991 relative à la circulation des véhicules terrestres (VTT, quads, 4x4...) dans les espaces naturels.

Des mesures de conservation

Les sansouïres sont classées comme des milieux d'intérêt communautaire par la Directive Habitat de l'Union européenne.

Elles peuvent donc être désignées en site Natura 2000 et bénéficier de mesures agri-environnementales et d'actions Natura 2000.

Expérience

Dans la basse plaine de l'Aude, un éleveur, en partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc Roussillon, a pratiqué un broyage léger de la sansouïre pour la rajeunir dans le but de la régénérer (Source : CEN L.R.)

Fiche réalisée par le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, l'association Geyser, les Chambres d'Agriculture de l'Aude, de l'Hérault, du Gard et de la Lozère, la Chambre Régionale d'Agriculture et la Fédération régionale des Chasseurs avec l'appui de la DIREN LR, de la Région Languedoc-Roussillon et de l'Agence de l'Eau.

Renseignements : Conservatoire des espaces naturels du Languedoc-Roussillon, Espace République, 20 rue de la République 34000 Montpellier. Tél : 04 67 22 68 28 Mail : cen-lr@wanadoo.fr • Chambre régionale d'Agriculture, Mas de Saporta 34875 Lattes. Tél : 04 67 20 88 63.

Sources : DIREN LR – CEN LR – CEMAGREF- IFEN. **Photographies** : CEN LR, Geyser.